

ACTU DU PRESIDENT N°55 SEPTEMBRE 2020

President.national@unc.fr

La lettre du président-national de l'UNC



LE MOT DU PRESIDENT

Chers Présidents et amis,

Dans ma dernière lettre, datée du 15 juillet 2020, j'écrivais « *nous sommes revenus doucement et prudemment à un mode de vie « normal » en retrouvant une liberté à laquelle nous avons consentis à renoncer* » mais j'ajoutais qu'il y avait lieu « *de rester très prudents* » !

Malheureusement, les faits semblent me donner raison. La reprise épidémique se confirme, notamment en Ile-de-France où l'agence régionale de santé tente d'enrayer la circulation du virus pour éviter à tout prix un re-confinement. Sur les lieux de travail et donc au siège national, le port du masque est plus strictement encadré, les gestes barrières imposés au personnel et à tous ceux qui sont de passage. Pour notre association, cette situation n'est pas sans désagrément, et il convient de faire preuve de souplesse, d'adaptation et d'intelligence de situation.

Au niveau national, la réunion de bureau prévue le vendredi 4 septembre (moins de 10 personnes) s'est tenue en respectant les règles de distanciation, les participants étant tous masqués. Le lendemain, pour le conseil d'administration national, nous avons innové en ayant recours au système de conférence téléphonique pour ceux qui ne souhaitaient pas se déplacer et au vote électronique, pour les mêmes raisons et pour éviter les opérations de dépouillement manuel, source de contamination éventuelle. Ces procédés ne sont pas parfaits et nécessitent une certaine accoutumance mais ils constituent un pis-aller tout à fait acceptable ...

L'assemblée générale annuelle est toujours fixée au samedi 10 octobre à Paris, au cercle national des Armées à partir de 12h15. J'appelle votre attention sur l'importance toute particulière de cette assemblée générale au cours de laquelle vous devrez élire le nouveau conseil d'administration, totalement renouvelé, et où vous serez invités à vous prononcer sur l'adoption du nouveau règlement intérieur.

➔ Attention, les nouveaux statuts, dès à présent en vigueur, interdisent le vote par procuration et n'imposent plus de quorum. En conséquence, dus-je me montrer insistant pour requérir votre présence, n'oubliez pas que seuls les représentants des fédérations présents à cette assemblée auront le droit de vote. Aussi, pour conférer une vraie légitimité démocratique à cette assemblée, nous nous devons d'être les plus nombreux possibles.

Pleinement conscients de la conjugaison du contexte sanitaire et de l'enjeu des scrutins, toutes les dispositions ont été prises pour que, sur place au cercle national des Armées, les mesures de précaution soient prises pour éviter les contacts : distanciation physique, vote au moyen d'un boîtier électronique et port du masque. Nous redoublerons de vigilance !

Au niveau départemental et local, je sais pouvoir compter sur la sagesse et l'imagination des présidents pour que notre vie associative se poursuive dans cette ambiance particulièrement contraignante. Nous représentons, compte-tenu de la moyenne d'âge de nos adhérents, une population à risque. Évitions par conséquent de mettre ceux-ci en danger ... A cet effet, le siège national est en mesure de vous prodiguer aide et conseils, n'hésitez-pas à le saisir.

A bientôt. Bon courage à tous !

Hervé Longuet
Président-national

EPHEMERIDE

- ☛ **Vendredi 4 septembre** : réunion du bureau national, puis commission nationale de solidarité.
- ☛ **Samedi 5 septembre** : réunion du conseil d'administration national.
- ☛ **Mardi 8 septembre** : hommage sur le pont Alexandre III aux deux hussards (1^{er} RHP) morts pour la France au Mali.
- ☛ **Samedi 12 septembre** : obsèques de Victor Blanquart, président de l'UNC 59, ancien vice-président national.

AGENDA

- ⇒ **Jeudi 17 septembre** : obsèques de Edgar Tupet-Thome, compagnon de la Libération.
- ⇒ **Vendredi 25 septembre** : journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des forces supplétives.
- ⇒ **Lundi 28 septembre** : audition à l'Assemblée nationale avec le Rapporteur Philippe Michel-Kleisbauer (projet de loi de finances pour 2021 pour les crédits « anciens combattants, Mémoires et liens avec la Nation »).
- ⇒ **Mercredi 30 septembre** : cérémonie en hommage au père Brottier et dévoilement du nouveau tombeau à la Fondation Apprentis d'Auteuil.
- ⇒ **Samedi 10 octobre** : assemblée générale statutaire de l'UNC au cercle national des Armées.
- ⇒ **Dimanche 11 octobre** : messe de l'Arme Blindée Cavalerie Chars en la Cathédrale Saint-Louis des Invalides.
- ⇒ **Mercredi 14 octobre** : entretien avec le général de corps d'armée Christian Rodriguez, directeur général de la gendarmerie nationale.
- ⇒ **Jeudi 15 octobre** : Déjeuner de travail avec le colonel Jean-Jacques Fatinet, officier relations extérieures au cabinet du chef d'état-major de l'armée de Terre.
- ⇒ **Samedi 17 octobre** : cérémonie du souvenir de l'association « Les Ailes Brisées » à l'hôtel national des Invalides.
- ⇒ **Mardi 20 octobre** : audition par la commission de la Défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale (projet de loi de finances pour 2021).
- ⇒ **Jeudi 22 octobre** : comité de Rédaction de « *La Voix du Combattant* ».

ACTUALITES

➡ Assemblée générale du 10 octobre 2020

Pour des raisons sanitaires et pour éviter les mouvements et les opérations de dépouillement qui ont été sources de contamination lors des dernières élections municipales, nous aurons recours à des boitiers électroniques qui, de plus, nous permettront de prendre connaissance des résultats dans des délais très courts. Un « tutoriel » vous sera adressé début octobre.

Les boitiers se présentant ainsi :



Vote des résolutions :

- ➔ Choisir la réponse pour laquelle on veut voter en **appuyant** sur 1, 2 ou 3 : *le chiffre apparaît sur l'écran du boîtier.*
- ➔ Choisir une autre réponse si on s'est trompé ou si on change d'avis.
- ➔ Envoyer son vote en appuyant sur la touche **OK**. La touche OK s'affiche en haut à droite de l'écran du boîtier.

Élections des administrateurs 1^{er} et 2^e collège :

- ➔ Chaque candidat est affecté d'un numéro.
- ➔ Choisir ses candidats en appuyant sur les nombres correspondants : 1, 2, 3, etc. Le chiffre apparaît sur l'écran du boîtier.
- ➔ Choisir une autre réponse si on s'est trompé ou si on change d'avis.
- ➔ Envoyer son vote en appuyant sur la touche **OK**. La touche OK s'affiche en haut à droite de l'écran du boîtier.
- ☛ Pas de panique, toutes les explications seront données, précisées et expliquées le jour de l'AG par le prestataire.

➔ Commission des blessés

Dès sa création en 1918, le suivi des blessés constitue l'une des préoccupations majeures de l'UNC, qui s'implique auprès de ceux qui ont été blessés dans leur chair, aussi bien en opérations extérieures qu'en service. Dans une ACTU du président, publiée en début d'année, je vous informais de la création d'un nouveau groupe de travail dit « des blessés » dont la présidence était confiée à Charles Kranzer, administrateur national, président de l'UNC 65, lui-même titulaire d'une pension d'invalidité. Discrètement, mais efficacement, et malgré le Covid-19, celui-ci a commencé à prendre contact avec les différentes entités officielles (CABAT et leurs équivalents), les associations (Solidarité défense, Terre fraternité etc..) et établir des coopérations. Grâce à l'entremise de Michel Gagnaire, administrateur national, vice-président de l'UNC 06, j'ai pu, quant à moi, rencontrer Mme Laurence Trastour-Isnart, députée des Alpes-Maritimes, parlementaire particulièrement réceptif à ces questions. Un travail d'influence discret mais efficient d'administrateurs ...

➔ La crise des mémoires

« (...) *La république n'effacera aucune trace ni aucun nom de son histoire. Elle n'oubliera aucune de ses œuvres, elle ne déboulonnera pas de statue* » (Emmanuel Macron, président de la République, 14 juin 2020). Comme beaucoup, vous êtes excédés par ces destructions de statues, ces déboulonnages de plaques, ces rues ou ces immeubles qu'on voudrait débaptiser. Si l'on en croit certains, on devrait aussi revisiter notre histoire et la purger. En fonction de quoi ? Sur quelle référence ? Passeur de mémoire, l'UNC a toujours été et reste opposée à toute repentance et à une lecture « communautariste » de son histoire. La France est une, elle assume son passé ... Gardons à l'esprit cette citation d'Albert Calus : « *il est bon qu'une nation soit assez forte de tradition et d'honneur pour trouver le courage de dénoncer ses propres erreurs. Mais elle ne doit pas oublier les raisons qu'elle peut avoir de s'estimer elle-même.* »



➔ Exposition UNC

L'UNC, depuis quelques jours, propose à la vente une exposition qui présente notre association, son histoire, sa composition, ses actions, à un large public. Merci à Joël Le Cloître et à sa commission pour le travail réalisé ! Certes, cette exposition n'est pas parfaite, mais elle a le mérite d'exister ! Elle a vocation à mieux faire connaître notre association en 10 panneaux explicatifs et par conséquent à favoriser des adhésions. Je ne peux qu'inciter toutes les associations UNC à acquérir cette exposition, vendue au magasin du siège national à prix coutant (200,00€ + frais de transport soit coût total 220,00€ TTC). En effet, lors des congrès départementaux ou des forums d'associations, il est un peu dommage de constater l'utilisation de l'ancien logo, d'affiches défraîchies, de photos dépassées, de slogans ou de textes démodés. Cela ne contribue pas forcément à donner de l'UNC une image de modernité attrayante pour nos jeunes camarades. Donc n'hésitez pas à actualiser vos supports de communication, notamment en commandant cette exposition.



➔ Mission Stora

Le 24 juillet dernier, le président de la République a confié à l'historien Benjamin Stora une mission sur « la mémoire de la colonisation et de la Guerre d'Algérie », en vue de favoriser « la réconciliation entre les peuples français et algériens ». Cette mission, dont les conclusions sont attendues à la fin de l'année, « permettra de dresser un état des lieux juste et précis du chemin accompli en France sur la mémoire de la colonisation et de la guerre d'Algérie, ainsi que du regard porté sur ces enjeux de part et d'autre de la Méditerranée ». Dans une démarche parallèle, le président algérien Abdelmadjid Tebboune avait annoncé avoir nommé le docteur Abdelmadjid Chikhi, directeur général du centre national des archives algériennes, pour mener un travail de « vérité » sur les questions mémorielles entre les deux pays. Vous êtes nombreux à avoir été quelque peu surpris par cette désignation et certains d'entre vous me l'ont fait savoir. Je peux comprendre et je partage votre surprise, voire votre inquiétude, notamment quand on connaît les positions et les écrits de cet historien engagé sur l'histoire de l'Algérie, sur celle de la guerre d'Algérie et sur les combattants français en Afrique du Nord. Après réflexion et consultation de la commission mémoire de l'UNC, nous avons estimé que l'UNC se devait de réagir, mais pas seule (ce serait contre – productif !), et pas n'importe comment (restons crédible !). Par conséquent, nous avons souhaité nous associer pleinement à la démarche du comité national d'entente (CNE), qui regroupe plus de 50 associations patriotiques et du monde combattant, représentant près d'un million d'adhérents. Se refusant d'intenter de prime abord un procès qui pouvait être considéré comme un procès d'intention « à charge » et qui risquait alors devenir le prétexte à l'invocation d'une forme de victimisation, le CNE a demandé à cet historien de venir lui expliquer la manière dont il comptait opérer et la chronologie envisagée d'ici le mois de décembre. Le but est bien qu'à travers le CNE, ses associations et ses témoins, il ne puisse pas ignorer le regard que nous portons sur cette période douloureuse de notre histoire ! Nous suivons cette affaire de très près et nous ne manquerons pas de vous rendre compte de cette rencontre et des actions que nous vous proposerons éventuellement à mettre en place après cette entrevue.